

Livret de Certification

ENCADRANT APNÉE DE NIVEAU 3 EA3 (30m)

Nom du stagiaire :

Nom du Tuteur :

Nom de la structure :

Validation des pré-requis d'entrée en formation :

- Etre licencié à la FSGT.
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'apnée de moins d'un an.
- Avoir 18 ans révolus lors de l'entrée en formation

- **A4**
- **EA2**

Date :

Tampon et signature:

Remarque : le Livret de Certification est le seul document qui peut être exigible pour justifier de sa formation (cours théoriques, plongées techniques, d'encadrements, paramètres, validation par moniteurs et/ou tuteur).

Le carnet de plongée libre est facultatif.



FSGT

14 / 16 Rue Scandicci

93508 Pantin Cedex

01 49 42 23 19 info@plongee.fsgt.org

www.plongee.fsgt.org



Encadrant Apnée de Niveau 3 (30m) EA3

Toutes les plongées réalisées dans le cadre de la préparation au EA3 ne pourront être prises en compte par le jury ou l'équipe pédagogique que si elles sont dûment mentionnées dans le LIVRET DE CERTIFICATION EA3 (téléchargeable sur plongee.fsgt.org).

L'ouverture officielle d'un livret de Certification nécessite une déclaration d'entrée en formation auprès du Centre Fédéral effectuée par le tuteur du candidat et le président du club (cf. livret).

I – DÉFINITION DU NIVEAU

- Cadre technique capable de :
 - enseigner l'apnée, l'effectif de son groupe étant composé au maximum de 8 apnéistes,
 - organiser et diriger l'activité de plongée libre conformément à la réglementation en vigueur en EAA et EAO,
 - valider les compétences pratiques et théoriques des plongeurs libres A1, A2, A3,
 - préparer les plongeurs libres A4 (qui ne peuvent être validés que par le niveau EA4 ou équivalent),
 - maîtriser les procédures pour gérer les situations d'urgence.
- L'EA3 a les prérogatives de Directeur de Plongée libre en EAA et EAO.

II – CONDITIONS DE CANDIDATURE A UN STAGE FEDERAL

- Etre âgé de 18 ans au minimum.
- Etre licencié à la FSCT.
- Etre titulaire de l'A4 et du EA2 ou équivalent.
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'apnée de moins d'un an.
- Avoir validé 2 ½ journées d'approfondissement en pédagogie pratique, théorique et sur le cadre législatif et sportif (UV 10)
- Avoir validé au moins un stage en situation de 2 jours ou 4 séances pratiques en EAO (UV11).
- Etre titulaire d'un livret de Certification complet
- Etre présenté conjointement par un encadrant EA4 (ou équivalent) licencié à la FSCT et le président du club d'appartenance.

III - CONDITIONS DE VALIDATION (Utiliser les supports du présent livret)

- La validation de chaque épreuve nécessite une note supérieure ou égale à la note minimale indiquée.
- Cette note est la moyenne des notes obtenues lors du stage. Concernant l'UC technique, si le jury permet au candidat une épreuve de rattrapage, la note finale attribuée pour cette épreuve sera 10/20.
- La validation des épreuves s'effectue exclusivement lors d'un stage fédéral de 3 jours.
- Les épreuves validées ne sont pas acquises pour des stages ultérieurs.
- La moyenne générale est la moyenne des notes obtenues aux épreuves sans coefficient.

IV - DÉLIVRANCE DU BREVET

Le brevet est décerné par le centre fédéral au vu de l'attestation de réussite et relevé de notes (cf. livret de Certification EA3) remplis par les membres du jury lors du stage final.

Le brevet est délivré et numéroté par le centre fédéral après réception du dossier transmis par le jury.



INTRODUCTION

Pour répondre et donner du sens à la démarche pédagogique spécifique à la FSGT qui est basée sur **L'ÉVALUATION CONTINUE**, les objectifs de ce document sont :

- lier la formation à la certification du brevet. Dans le cadre de l'Évaluation Continue qui cherche à valider des compétences dans le temps, la formation et la certification doivent être nécessairement liées. Ainsi les stages fédéraux ne sont pas des examens sanctions mais la finalisation d'une formation dans un contexte particulier avec pour finalité d'effectuer une évaluation de synthèse.
- accompagner les tuteurs et les stagiaires dans leur démarche de formation en leur proposant des thèmes de questionnement de l'activité. A partir de ces thèmes l'objectif est de formaliser les évaluations (détermination de critères) pour optimiser le caractère formatif de cette dernière.
- créer une ligne de cohérence dans la formation de nos cadres pour affirmer et faire valoir nos spécificités pédagogiques

Composition du Livret de Certification

Ce document est composé de 2 parties :

- **La 1ère partie** relate le parcours « plongée » du stagiaire et notamment son expérience antérieure au début officiel de sa formation E1. **Cette partie est remplie par le stagiaire.**
- **La 2nde partie** relate le vécu et les actions du stagiaire dans **le cadre de sa formation déclarée. Cette partie doit être intégralement remplie par le tuteur.**

Dans son intégralité ce livret permettra au jury de bien cerner la formation et la préparation du candidat à la validation. Ainsi on dépassera la simple signature en permettant au candidat un accompagnement performant.

Mode d'emploi

- 1- La page « Déclaration fédérale » doit être envoyée au référent départemental dès le début du tutorat. Une copie de cette déclaration devra demeurer dans le livret.
- 2- Tout au long de la formation, le tuteur et le stagiaire renseignent le Livret de Certification au fur et à mesure.
- 3- Le Livret complet doit être présenté au jury au 1er jour de l'évaluation finale.

Certification

La certification s'effectue obligatoirement par au moins 1 EA4 FSGT.

L'attestation de réussite/ demande de carte brevet (**cf. annexe 2**) doit être envoyée au centre fédéral (Pantin) avec le chèque de règlement correspondant.

Considérations générales

Il est impératif que le futur candidat réalise l'intégralité de son Livret de Certification avec le même tuteur. Si toutefois un changement devait avoir lieu, le candidat sera dans l'obligation d'en informer son référent local et d'obtenir son accord.

Le tutorat peut être ouvert à un binôme de moniteurs. Ces derniers s'engagent collectivement et solidairement dans la formation du stagiaire.

Le jury est dans l'obligation de refuser tout candidat n'ayant pas rempli les conditions du Livret de Certification.

Nous avons cherché à rédiger ce document de façon claire et précise. Toutefois et afin d'éviter toute ambiguïté et erreur d'interprétation, les personnes qui rencontreront un souci de compréhension dans la lecture ou le renseignement de ce document peuvent se rapprocher de leur référent ou du centre fédéral.

Ce document reste disponible sur le site de la fédération.

Nous souhaitons bonne chance à tous les futurs candidats et restons à la disposition des tuteurs pour l'amélioration de ce document.



PARTIE I (Stagiaire)

VOTRE PARCOURS

Brevet	n°	Lieu	Année	Pdt Jury
CAFSAN APNÉE				
PSC1				

Club	Année	Affiliation	Niveau Apnée	Fonction

EXPERIENCES ET MOTIVATIONS

Quelles sont les principales motivations de votre candidature ?
Quelle est votre implication au sein de la FSGT ou de votre club ?

Quelles sont vos participations à des jurys (avant la déclaration) ?

Date	Lieu	Nombre et niveau des candidats	Votre rôle (participation / organisation)	Pdt du jury



Quelles sont les formations que vous avez personnellement effectuées ou accompagnées (avant la déclaration) ?

Nbre	Année	Niveau préparé	Description de votre intervention pédagogique

Remarques personnelles sur les éventuelles difficultés rencontrées en termes d'organisation ou de pédagogie :

Comment caractériseriez-vous votre démarche pédagogique en apnée ?

CONNAISSANCE DE LA FSGT

Que pensez-vous du cursus FSGT d'apnée ?
Quelles sont les évolutions que vous souhaiteriez ?

Quelles pourraient être vos prérogatives locales et vos ambitions en tant que futur E3 (moniteur, responsable technique, dirigeant d'association) ?



VOTRE PREPARATION

Comment avez-vous abordé votre préparation technique ?

Comment avez-vous abordé votre préparation physique ?

PARTIE II (Tuteur)

(Les interventions ci-dessous sont obligatoirement supervisées par le tuteur)

Séances pédagogiques <i>(Sous contrôle d'un EA4 FSGT)</i>	OBJECTIFS MAJEURS
UV 10 Pédagogie spécifique (2 x 1/2 journées)	<ul style="list-style-type: none">- Organisation de la certification des niveaux 1 à 3- Préparation des niveaux 4- Définition d'objectifs pédagogiques liés à la profondeur- Elaboration de progressions pour les niveaux 1 à 4- Vision transversale des différents niveaux- Limiter les contenus théoriques aux stricts besoins en fonction du niveau- Elaboration de progressions liées à l'accès à la profondeur- Construction de grilles d'évaluation- Avantages / inconvénients des matériels liés à l'apnée verticale (bouée, ligne de vie, longe, gueuse, contrepoids, matériel de plongée...)- Rôle de juge apnée en compétition
UV 11 Stage en situation En EAO 2 jours ou 4 séances	<ul style="list-style-type: none">- Révision et perfectionnement de la technique pratique- Initiation et perfectionnement de la pédagogie spécifique dans l'espace 0 – 30m- Aptitude à la direction et à l'organisation d'un groupe de plongeurs en milieu artificiel- Capacité à contribuer au développement de la vie associative- Contrôle des connaissances relatives à l'entretien, l'utilisation et le conseil du matériel (équipement individuel, de sécurisation de l'activité)- Organisation de l'activité dans l'espace 0 – 30m



UV 10 (2 x 1/2 journée)

<u>UV 10 (1/2 journée 1):</u>	<u>Date et lieu :</u>
<u>Thème : Pédagogie spécifique EA3</u>	
<u>Observations :</u>	
<i>Signature et tampon de l'encadrant</i>	

<u>UV 10 (1/2 journée 2):</u>	<u>Date et lieu :</u>
<u>Thème : Pédagogie spécifique EA3</u>	
<u>Observations :</u>	
<i>Signature et tampon de l'encadrant</i>	

Nom et prénom du stagiaire :



UV 11 (4 séances EAO)

Séance 1 (UV11) : <input type="checkbox"/> Milieu naturel (EAO)	<u>Date et lieu :</u>
<u>Thème et paramètres :</u>	
<u>Observations / capacités validées (voir annexe 1) :</u>	
<i>Signature et tampon de l'encadrant</i>	

Séance 2 (UV11) : <input type="checkbox"/> Milieu naturel (EAO)	<u>Date et lieu :</u>
<u>Thème et paramètres :</u>	
<u>Observations / capacités validées (voir annexe 1) :</u>	
<i>Signature et tampon de l'encadrant</i>	

Séance 3 (UV11) : <input type="checkbox"/> Milieu naturel (EAO)	<u>Date et lieu :</u>
<u>Thème et paramètres :</u>	
<u>Observations / capacités validées (voir annexe 1) :</u>	
<i>Signature et tampon de l'encadrant</i>	

Séance 4 (UV11) : <input type="checkbox"/> Milieu naturel (EAO)	<u>Date et lieu :</u>
<u>Thème et paramètres :</u>	
<u>Observations / capacités validées (voir annexe 1) :</u>	
<i>Signature et tampon de l'encadrant</i>	

Nom et prénom du stagiaire :



Présentation du candidat par le tuteur en fin de stage pédagogique

Je soussigné

tuteur de, stagiaire E3

certifie que le niveau de compétence de ce dernier est satisfaisant pour qu'il se présente à un stage fédéral afin de valider son brevet d'E3 FSGT.

Date et lieu :

Signature et tampon :

Présentation du candidat par le club du postulant

Club :

Nom et Prénom du Président :

certifie que le niveau de compétence et d'investissement fédéral de ce dernier est satisfaisant pour qu'il se présente à un stage fédéral afin de valider son brevet d'E3 FSGT

Date et lieu :

Signature et tampon :



ANNEXES

3 Annexes :

- Thèmes d'évaluation de l'activité d'enseignant
 - Certification – stage terminal
 - Attestation de réussite
Demande de carte FSGT
-

Thèmes d'évaluation de l'activité d'enseignant

Dans le but de soutenir les différents acteurs dans leur démarche de formation, cette annexe propose des thèmes de questionnement de l'activité d'enseignant.

Ces thèmes ont été déterminés à partir d'analyses descriptives de l'activité d'encadrants et correspondent en fait aux principales capacités que doit mettre en œuvre un encadrant pour répondre aux exigences de ses fonctions.

Chacun pourra s'approprier ces thèmes en les déclinant selon ses propres critères afin de déterminer des critères d'évaluation ou des objectifs pédagogiques opérationnels.

Cette déclinaison correspond à la déclinaison des capacités sous forme de tâches ou savoir-faire constitutifs de ces capacités.

Ces thèmes ont pour vocation d'aider l'évaluation de l'activité mais ne constituent pas des obligations pour la certification du brevet d'Initiateur

(cf. Manuel du Moniteur pour les capacités à prendre en compte pour la certification).



Promoteur de la vie associative

- Participer au fonctionnement du club
 - s'intégrer à la vie du club en établissant les relations nécessaires et adaptées avec les membres actifs du club en fonction de leur rôle, fonction et statut (informer, rendre des comptes, solliciter, ...),
 - participer à des réunions internes et/ou externes,
- Contribuer à l'organisation des activités du club
 - contribuer à la programmation et l'organisation de l'activité subaquatique sur la saison,
 - être à l'écoute des adhérents et prendre en compte leurs demandes,
 - proposer des projets de développement et articuler son activité à la vie du club,
 - participer à la gestion d'un parc à matériel et l'utilisation des équipements voire des locaux (achat, prêt, entretien, hygiène, ...),
 - participer aux procédures administratives liées aux activités.
 - rechercher, recueillir et diffuser les informations nécessaires à la conduite des activités subaquatiques (repérer les sources et utiliser différents modes de communication),
- Décrire le fonctionnement et les valeurs de sa fédération,

Responsable de l'encadrement de l'activité

- Analyser le contexte de l'action
 - prendre en compte les paramètres liés au matériel,
 - prendre en compte le nombre et le niveau des pratiquants dans l'organisation de l'espace de pratique,
- Prendre en compte le public concerné
 - situer son action par rapport aux attentes, besoins et motivations des pratiquants,
 - adapter le contenu du programme à des publics (pratiques) spécifiques,
- Organiser et diriger une action d'animation d'activité subaquatique
 - accueillir et prendre en charge les pratiquants,
 - prendre en compte les différentes règles relatives à la mise en œuvre d'activités subaquatiques (réglementation de la discipline et celle de l'utilisation des lieux de pratique),
 - prévoir l'organisation des séances en fonction du niveau des pratiquants (mise en place d'évaluations si nécessaire),
 - Rappeler les consignes de sécurité nécessaires,
 - effectuer les aménagements matériels et techniques du site pour optimiser les conditions de pratique et garantir la sécurité des pratiquants,
 - susciter un niveau d'engagement important des pratiquants dans l'activité et dans son action en la rendant attractive,
 - évaluer son action et expliciter ses choix,
- Encadrer un groupe en immersion
 - organiser et gérer sa palanquée pour optimiser le temps de pratique,
 - proposer différentes approches pour prendre en compte les différentes motivations et aptitudes,
 - adapter sa séance au niveau de réussite et à l'évolution des conditions de pratique,
 - intervenir de manière adaptée pour gérer la sécurité du groupe (notamment faire respecter le briefing) et le respect de l'environnement,
 - vérifier le matériel des personnes sous sa responsabilité (sécurité passive) et effectuer les réglages éventuels,



Formateur

Pédagogie générale

- Analyser les différents types publics
 - identifier les caractéristiques des publics (âge, sexe, caractéristiques psychologiques, culturelles, intellectuelles, sociales, corporelles, niveau de pratique ...)
 - repérer les attentes et les motivations des publics,
 - prendre en compte les mesures de sécurité et les besoins particuliers des différents publics,
 - adapter son attitude et son action en fonction du public,

- Construire un acte pédagogique
 - établir une programmation des différentes actions de formation et d'évaluation sur une saison,
 - mettre en œuvre les moyens et outils nécessaires au bon fonctionnement d'une équipe pédagogique,
 - préparer une relation adaptée au public (accueil, mode de communication, gestion du groupe, capacité à l'animation, ...),
 - préparer une séance (objectifs (capacités), tâches comprenant des buts (comportements observables), des conditions de réalisation et des critères d'évaluation, organisation matérielle, régulations, planification des différents temps, ...),
 - prévoir des modalités d'évaluation et adapter son action,
 - choisir une méthode pédagogique adaptée aux capacités du public,
 - gérer le travail physique du public et justifier son organisation de séance par des fondements scientifiques (sciences biologiques).

Pédagogie spécifique

- Initier et perfectionner
 - créer des séquences de formation en référence au cursus fédéral,
 - mettre en œuvre des situations d'apprentissage adaptées aux capacités et aux besoins du public en justifiant ses choix pédagogiques (organisation, contenu et démarche),
 - conseiller les pratiquants en leur donnant des situations techniques pertinentes,
 - évaluer le niveau et la progression des pratiquants en situation,
 - réguler ses interventions pour les adapter au niveau de réussite de l'élève,
 - initier les élèves à l'analyse de leur propre pratique et faciliter leur accès à l'autonomie,
 - évaluer et réguler son action.

- Conseiller
 - connaître les principes de fonctionnement des différents matériels et équipements dans l'optique de conseiller les pratiquants,

- Faire preuve de maîtrise
 - montrer sa capacité à effectuer les techniques de l'activité et son aptitude à la démonstration,
 - mettre en œuvre des interventions de sauvetage et de 1^{er} secours (CAFSAN),



Certification – Stage terminal

Conditions de validation

La validation des épreuves s'effectue exclusivement lors de stages fédéraux. Les épreuves validées ne sont pas acquises pour des stages ultérieurs.

Le candidat doit présenter son livret de certification, notamment :

- UV10 et UV11 validées
- Présentation du candidat par le tuteur et le président de club.

La validation de chaque épreuve nécessite une note supérieure ou égale à la note minimale indiquée. Cette note est la moyenne des notes obtenues lors du stage. Concernant l'UC technique, si le jury permet au candidat une épreuve de repêchage, la note finale attribuée pour cette épreuve sera 10/20.

La moyenne générale du stage est la moyenne des notes obtenues aux épreuves sans coefficient.

Canevas type d'un stage fédéral de validation en cascade

- Durée : 4 jours
- Jury : arrivée la veille
- J1 : accueil des candidats EA4
 - Démonstrations sauvetage 20m
 - Démonstrations poids constant 32m
 - 5 épreuves théoriques
 - Préparation des sujets théoriques des candidats EA3
- J2 : accueil des candidats EA3
 - Épreuve poids constant 30m
 - Épreuves théoriques
 - Préparation accueil apnéistes à valider
- J3/J4 : accueil des A4 et autres niveaux
 - Stage cascade



Unité de compétence pédagogique

1- Pédagogie pratique

Cette épreuve consiste à conduire l'apprentissage ou le perfectionnement d'un ou plusieurs exercices qui peuvent être demandés pour l'évaluation d'un plongeur libre de niveau 1 à 4.

Le candidat doit planifier et organiser une séance complète en EAO (environ 1h30).

Charge au jury de décider de la partie de la séance à traiter.

Préalablement à la mise à l'eau, le candidat doit donner toutes les explications nécessaires concernant l'exercice et en mettant l'accent sur les aspects pouvant présenter un danger.

Les objectifs à atteindre, le nombre d'apnéistes et leur niveau technique sont définis par le jury.

Note minimale : 10/20

2- Pédagogie théorique

Le candidat doit montrer ses capacités d'enseignant en développant un cours théorique complet en situation réelle. Le sujet et le niveau (d'A1 à A4) du cours sont définis par le jury et donnés au candidat la veille.

Les sujets à traiter porteront sur un des thèmes suivants :

- Règlementation / prérogatives
- Matériel
- Compensation
- Risques liés à l'apnée / prévention
- Mécanisme des accidents
- Organisation de la sécurité
- Entraînement physique
- Techniques de relaxation et de préparation mentale
- Connaissance et protection de l'environnement

Le candidat ne peut utiliser que ses notes lors du cours.

Note minimale : 8/20

Unité de compétence organisation et direction

Durant l'ensemble du stage, démontrer ses compétences à :

- 3- la Direction de Plongée Libre comprenant des élèves de plusieurs niveaux

Note minimale : 10/20

- 4- la mise en œuvre des aspects sécuritaires

Note minimale : 10/20

- 5- Démonstration CAFSAN Apnée

Note minimale : 10/20

Unité de compétence technique

- 6- Epreuve de descente jusqu'à une profondeur maximale de 30m en poids constant sous forme de démonstration notée

Note minimale : 10/20

Unité de compétence théorique

- 7- Epreuve théorique portant sur l'organisation de la sécurité et prévention des accidents en apnée - Epreuve orale portant sur l'organisation et la sécurité liées à l'apnée verticale

Note minimale : 10/20

- 8- Connaissance et prévention des accidents en apnée

Epreuve écrite ou orale portant sur les accidents et incidents liés à la profondeur.

Mécanismes, signes et symptômes, causes, conduite à tenir, prévention

Note minimale : 10/20



Attestation de réussite – Encadrant apnée niveau III Demande de carte brevet FSGT (12€)

A transmettre au siège de la fédération après avoir fait une copie qui demeurera dans le Livret.
FSGT Plongée – 14 rue Scandicci, 93508 Pantin cedex.

Nom et prénom :

Adresse (réception carte) :
.....

Date et lieu de naissance :

N° de licence FSGT :Club :

**Le candidat a satisfait aux épreuves nécessaires à l'obtention du brevet
d'encadrant Apnée niveau III FSGT**

	Note minimale / 20	Note Obtenue / 20
UC Pédagogique		
1) Pédagogie pratique	10	
2) Pédagogie théorique	08	
Moyenne de l'UC	12	
UC Direction et organisation		
3) Direction de Plongée Libre	10	
4) Mise en œuvre des aspects sécuritaires	10	
5) Démonstration CAFSAN Apnée	10	
Moyenne de l'UC	12	
UC Technique		
6) Poids constant 30m	10	
Moyenne de l'UC	10	
UC Connaissances théoriques		
7) Organisation sécurité et prévention des accidents	10	
8) Accidents et incidents en apnée	10	
Moyenne de l'UC	12	

Date et lieu :

Noms, signatures et tampons des membres du jury :